



Les Ours Blancs
Siège Social :
Plage du Port Vieux
64200 BIARRITZ
oursblancsbiarritz@gmail.com

Réunion du Comité des Ours Blancs

Mercredi 29 mars à 18:30h, chez Claire Mirtain, Biarritz

Présents : Laurence CASTEL, Philip DAWSON, Pascale GAILLARD, Patrick MEVEL, Claire MIRTAIN, Philippe NAUDET, Christine RANNOU-ADER, Joël THEVENIN

Excusés : Jean-Bernard COLAS, Victoria LAVIE, Claire SAINT-MARTIN-LOPEZ

8 membres du Comité sur un total de 11 sont donc présents.

Ordre du jour

- (1) Debriefing de l'AG**
- (2) Livre des Ours**
- (3) Etude sur le refroidissement**
- (4) Années folles**
- (5) Commission « modification des statuts »**
- (6) Point sur les adhérents, les oursons, la liste d'attente**
- (7) Assurance « responsabilité civile / protection juridique » du club**
- (8) Voyage à Londres**

(1) Débriefing de l'AG

Tout s'est à peu près bien passé. Quelques critiques sont néanmoins formulées qui portent sur :

- Le problème récurrent du micro. Récurrent car nous avons eu le même lors de notre AG 2016 : le micro marche en début de réunion puis, après un certain temps, s'interrompt fréquemment en émettant un craquement désagréable selon un rythme aléatoire, comme si la batterie ne tenait plus (?). Nous allons signaler ce problème au Grand Large et de toute façon nous demanderons à vérifier le fonctionnement du micro quelques jours avant la prochaine AG.
- Longueur de la réunion : il faudra essayer de raccourcir le format de cette réunion qui a été longue (pratiquement deux heures) sans qu'il y ait vraiment eu des problèmes à résoudre ou des votes avec décompte à organiser.
- Apparemment il y a eu plus de convives qui sont restés au déjeuner qu'il y en a qui avait réglé leur participation (53 repas encaissés par le club pour 57 repas facturés par le Grand Large). Le club en a donc été de sa poche pour combler la différence. Pour la prochaine AG nous envisageons donc d'organiser un système de contrôle, probablement par distribution de tickets nominatifs.
- Enfin, nous allons cesser de subventionner le déjeuner (5€ sur un coût total de 25€) car il n'est pas équitable que les membres qui ne viennent pas au déjeuner – qui sont une majorité- financent indirectement via leurs cotisations le repas de ceux qui y viennent (environ seulement 55).

(2) Livre des Ours

Philippe Naudet a analysé et comparé les 5 propositions des éditeurs auprès desquels nous avons fait un appel d'offre. Il présente au comité le tableau de synthèse de son étude qui révèle que la stricte comparaison est difficile car les réponses sont toutes plus ou moins différentes sans pour cela répondre complètement au cahier des charges.

Il ressort néanmoins de cette analyse que la proposition de Contre-Jour (**Claude Nori**) est à ce jour la plus intéressante et, par conséquent, le comité décide de contracter avec Contre-Jour.

L'économie de cette proposition dépend en partie de l'obtention d'une subvention de 3 000 € que Contre-Jour a demandé au Conseil Général (département 64). S'il n'obtient pas la subvention, Contre-Jour est cependant d'accord pour maintenir son offre, mais sans doute au prix d'une augmentation du nombre d'exemplaires à pré-vendre (3000 € est l'équivalent d'une pré-vente de 150 exemplaires à 20 € chacun).

De son côté (indépendamment de Contre-Jour), le club a fait une demande de subvention de 2 500 € à la Mairie de Biarritz en vue du lancement et de la commercialisation du livre. L'idée est que la ville en tire aussi partie pour en faire un moment médiatique à son propre profit. Nous n'avons pas encore de retour de la ville sur cette demande.

Nous prévoyons la réalisation d'une maquette du livre pour cet été, laquelle permettra de lancer une campagne de pré-achat auprès des membres. Nous espérons ainsi en pré-vendre au moins 300 exemplaires à 20 € chacun. Ces 300 exemplaires constituent le seuil minimum de pré-achat requis dans la proposition de Contre-Jour (comme d'ailleurs dans celle des autres éditeurs).

Enfin, le comité profite de ce compte-rendu pour remercier les membres et oursons bénévoles qui, pour aider la commission du livre, accomplissent un travail fastidieux de recherches documentaires.

(3) Etude sur le refroidissement

Cette étude a reçu un écho très favorable auprès des membres lors de son annonce. Toutefois peu de candidats se sont pliés aux contraintes des mesures : 3 ou 4 membres seulement se sont soumis à la discipline requise et ont obtenu- semble-t-il -des résultats intéressants.

L'eau commençant à se réchauffer, cette étude devra sans doute être relancée pour la saison prochaine. Toutefois, tant que l'eau reste à une température inférieure à 15°C (jusqu'à début mai), il est encore possible de s'y coller. Avis aux amateurs !

(4) Années folles

La journée « Années Folles » aura lieu le **dimanche 4 juin** prochain.

Le comité désigne **Pascale Gaillard** et **Philip Dawson** comme responsables du pilotage de cet événement. Ils auront notamment pour charge d'organiser la mise à disposition des chaises, des tables et des tentes pour le pique-nique.

Tenue recommandée : maillots bleu et blancs

Tenue après-bain à prévoir : peignoirs blancs + canotiers

(5) Commission modification des statuts

Le comité propose à **Hervé Thévenin** – qui s'est porté candidat pour la commission- de se charger de l'animation de cette commission. **Philippe Naudet** se porte candidat pour participer à ses travaux mais le comité fait néanmoins appel à de nouvelles candidatures pour étoffer un peu plus cette commission. Deux ou trois membres supplémentaires seraient les bienvenus.

(6) Adhérents, Oursons, Liste d'attente

Le comité désigne **Claire Mirtain** comme responsable de la tenue:

- du fichier des adhérents et oursons
- du fichier de la Liste d'attente

En conséquence, toutes les demandes d'inscriptions devront d'abord passer par **Claire Mirtain**. Cette dernière ouvrira par ailleurs un compte Dropbox (stockage « dans les nuages ») au nom de l'association

(par exemple avec l'adresse mail du club) de manière à faciliter les échanges de fichiers entre les membres du comité. L'accès à ce compte sera protégé par mot de passe et réservé au comité.

Adhérents

Philippe Naudet fait le point en ce qui concerne le paiement des cotisations. A ce jour 82 membres n'ont pas encore payé. Le comité rappelle qu'après le 31 mai de cette année, les membres qui n'auront pas payé leurs cotisations seront considérés comme démissionnaires et donc exclus de la communauté des membres.

Oursons

Les oursons qui ont déjà payé leur inscription au dernier trimestre 2016 n'ont pas à la repayer pour 2017. Les 2 ou 3 oursons qui ont déjà repayé leur cotisation suite à l'AG 2017 seront remboursés par l'association (faire sa demande à **Philippe Naudet** « philippenaudet@hotmail.com »).

Liste d'attente

A ce jour 4 personnes sont inscrites sur la liste d'attente :

- Henri Vincent, Elisabeth Feld, Susanne Avril, Caroline Aube

Le cas du dénommé Lorenzo reste à valider.

(7) Responsabilité civile + Protection juridique

Notre assurance RC est à renouveler au mois de juin prochain. A cette occasion **Christine Rannou-Ader** demande qu'y soit adjointe une clause de « Protection juridique », clause qui nous aurait permis de bénéficier d'un avocat « gratuitement » lors des affaires que le club a eu à traiter ces dernières années (Robert Rabagny, « Les baigneuses », les malfaçons des maillots de bain). **Philippe Naudet** négocie un nouveau contrat allant dans ce sens avec notre assureur.

(8) Voyage à Londres

Le comité rappelle que les inscriptions pour la visite à Londres du Serpentine Swimming Club sont toujours possibles puisque les capacités d'hébergement offertes ne sont pas saturées.

Aller : Vol Ryanair du 11/05 à 17:30 h → Stansted airport

Retour : vol BA du 14/05 à 17:15h → Heathrow

Contactez **Yva Bernard** pour plus de détails (yvabernard@wanadoo.fr / 06 64 16 61 37).

La réunion se termine à 22:00h



Le secrétaire, Joël Thévenin

